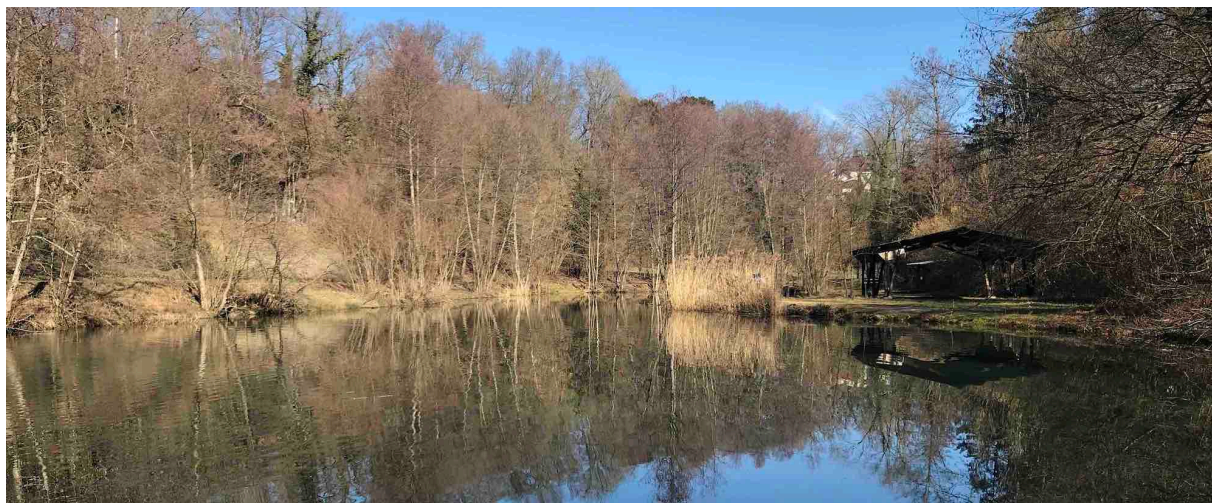


Page 1	<b>Editorial</b> - Apéro de l'ouverture en rivières - samedi 2 mars à Richelien
Page 2	<b>CP 2018-2023</b> - Composition et fonctionnement de la nouvelle CP
Page 3	<b>Etat de la pêche en Suisse</b> - Le rapport ambigu du Conseil fédéral
Page 4	<b>Hold-up scientifique</b> - Et si les idéologues se remettaient en question ?
Page 5	<b>Sociétés de la FSPG</b> - La société des Bouvières se présente et lance un appel à la rejoindre
Pages 6-7	<b>Statistiques</b> - Chiffres et commentaires sur les statistiques des rivières en 2017
Pages 8-9	<b>P'tites Nymphos</b> - Brèves de la pêche locale, régionale et nationale
Pages 10-11	<b>Nouvelles de la FSP</b> - La perche « Poisson de l'année 2019 » - La FSP rencontre les parlementaires
Page 12	<b>Adhérez aux sociétés membres de la FSPG</b>

## **Edito : Contre la morosité ... tous à l'apéro de l'ouverture !**



Cette année 2019 verra le traditionnel apéritif de l'ouverture de la pêche se dérouler à nouveau **au bord de l'étang de Richelien à Versoix le samedi 2 mars dès 11h**. Les pêcheuses et pêcheurs sont les bienvenus pour cet événement qui marque le début de la saison de la pêche dans nos cours d'eau. L'étang sera repeuplé de truites arc-en-ciel et les jeunes pêcheurs pourront y lancer leur ligne avec de bonnes chances de capture. L'apéro sera suivi d'une courte partie officielle qui se poursuivra par un lunch sous le couvert au bord de l'étang.

**Un seul conseil ... venez nombreuses et nombreux !!**

Maxime Prevedello – CD FSPG



**LE ROND DANS L'EAU**

132 résidence du  
Pont de Fillinges,  
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

# Nouvelle Commission de la Pêche (2018-2023)

(MP) Dans son arrêté du 28 novembre 2018, le Conseil d'Etat a procédé à la désignation des 20 représentants à la Commission de la Pêche (CP). Ci-dessous la nouvelle composition de la CP.

**Pêcheurs sportifs :** Steve BEL (24.09.1978 - Genève) - Daniel JIMENO (4.06.1967 - Avully) - Jacques LANG (18.01.1962 - Genève) - Maxime PREVEDELLO (17.11.1953 - Bernex) - Valentin FURRER (23.04.1990 - Genève) Louis ZESIGER (06.03.1996 - Carouge) - Roger CHAVAZ (23.05.1956 - Vesenaz)

**Pêcheurs professionnels :** Bernard CERUTTI (02.05.1969 - Vesenaz)

**Services Industriels de Genève (SIG):** Gilles GARAZI (28.10.1974 - Le Lignon)

**Milieus de protection de la nature:** Michel POSCIA (Pro Natura - 22.04.1958 - Bernex) - Diane MAITRE (ASL - 06.12.1989 - Plan-les-Ouates)

**Milieus universitaires:** Franck CATTANEO (HEPIA - 12.05.1974 - Jussy)

**Milieus agricoles:** Didier PENET (15.09.1965 - Russin)

**Elus par le Grand-Conseil:** Kristine BEUN (MCG - 23.11.1968 - Grand-Lancy) - Christophe EBENER (Verts - 29.01.1975 - Onex) - Guilhem KOKOT (SOC - 14.07.1995 - Versoix) - François MAMIN (EAG - 06.09.1956 - Genève) - Nicolas AUBERT (PLR - 26.10.1973 - Le Lignon) - Jean-Marc SCHORNOZ (PDC - 31.12.1960 - Cartigny) - Le (la) commissaire représentant-e de l'UDC reste à désigner.

**Dimitri JAQUET**, inspecteur de la pêche, assiste aux séances en tant que représentant du Service du Lac de la Renaturation des cours d'eau et de la Pêche (SLRP). Lors de la première séance du 12 décembre 2018, il a été procédé à l'élection du bureau de la CP, selon la Loi sur la Pêche. **Christophe EBENER** a été élu au poste de président; **Jacques LANG** et **Maxime PREVEDELLO** assumeront les postes de vice-présidents.



Dimitri Jaquet



Christophe Ebener



Jacques Lang



Maxime Prevedello

## Comment fonctionne la Commission de la Pêche :

Les commissaires se réunissent une fois par mois en plénière et participent en moyenne à une séance de sous-commission tous les 2 mois. Leurs principaux domaines de compétence sont : • Donner des **préavis** sur des autorisations de travaux touchant les cours d'eau et le lac conformément à **l'article 8 de la Loi Fédérale sur la Pêche**. • Adapter la **réglementation de la pêche** en rivières et au lac en fonction de l'évolution écologique de ces eaux. • Adopter le **plan de repeuplement annuel** des cours d'eau et du lac. • **Assurer le suivi des conventions de délégation de compétences** signées par les sociétés de pêche gérant des ruisseaux d'élevage ou des étangs de pêche.

Alejandro Delieutraz

Articles de pêche  
Route de Suisse 22  
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE  
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442  
Natel: +4179 5123247



[www.articles-peche.ch](http://www.articles-peche.ch)

[versoix@articles-peche.ch](mailto:versoix@articles-peche.ch)

# Le Conseil fédéral fait un état des lieux de la pêche

Berne, 30.01.2019 - Le Conseil fédéral a adopté le rapport « État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière de pêche ». Ce rapport décrit l'état écologique des lacs et des cours d'eau suisses dans lesquels la pêche est pratiquée, présente la situation socio-économique des acteurs professionnels de la pêche et formule des mesures ainsi que des recommandations en vue d'une exploitation à long terme des populations de poissons indigènes.



Les lacs et les cours d'eau suisses subissent de nombreuses pressions. En effet, les corrections, les endiguements, les résidus d'engrais et de pesticides, les nutriments et micropolluants provenant des ménages, de l'industrie et du secteur agricole, l'exploitation de la force hydraulique ainsi que, de plus en plus, les effets des changements climatiques et les espèces exotiques affectent fortement les eaux du pays. Bien que la pollution de celles-ci par des nutriments ait pu être réduite à partir de la fin des années 70, les exigences de l'ordonnance sur la protection des eaux relatives à la concentration minimale d'oxygène ne sont pas encore rem-

plies dans la moitié des 20 plus grands lacs de Suisse.

Eu égard à l'état écologique des eaux helvétiques, à la situation socio-économique des acteurs de la pêche et à l'importance cruciale de la ressource eau pour la Suisse, le Conseil fédéral recommande de mettre en œuvre les mesures existantes de façon conséquente.

**La Confédération et les cantons doivent continuer à protéger et à valoriser les eaux de manière rigoureuse.** Les mesures prévues visent à conserver des eaux de bonne qualité comme habitat pour les poissons et à renaturer ces dernières conformément aux dispositions de la **loi fédérale sur la protection des eaux révisée et de la loi fédérale sur la pêche.**

Des solutions spécifiques à chaque lac ainsi qu'une planification et une gestion à long terme de la pêche favorisent une exploitation durable des populations piscicoles. De plus, la recherche sur la gestion de la pêche et sur les écosystèmes lacustres doit être développée.

**Commentaire de la FSPG :** malgré les bonnes intentions énoncées ci-dessus, nous estimons ce rapport assez hypocrite. En effet, le Conseil fédéral ne se donne pas vraiment les moyens de la politique préconisée. Il n'a par exemple pas prévu de contreprojet direct ou indirect aux initiatives populaires pour l'eau potable et contre les pesticides, alors qu'il exhorte à continuer de protéger ces mêmes eaux de manière rigoureuse.

Le rapport complet est disponible sur : [www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/55473.pdf](http://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/55473.pdf)



**Kontakt**  
Charles Kull ; 41 (0)79 425 10 00 ; coolinvest@sunrise.ch (Suisse romande)  
Markus Pfefferli ; 41 (0)79 770 73 27 ; markus@f-piperis.ch (Deutsch-Schweiz)

## Holdup scientifique

(CE) Les publications de la Confédération et celles du Bureau Suisse de Conseil pour la Pêche (FIBER) aident les pêcheurs et les cantons à gérer au mieux leurs populations piscicoles, et à mettre sur pied les stratégies les plus efficaces pour maintenir, voire développer, la pêche en rivières. Partout, à grand renfort de références scientifiques, on peut lire que la restauration de l'habitat est la seule mesure valable pour atteindre ce louable objectif.

Le pêcheur curieux qui souhaite s'informer par lui-même trouvera pourtant de nombreuses publications récentes, issues de **groupes de recherche internationaux**, qui démontrent au contraire que la restauration de l'habitat, prise isolément, échoue la plupart du temps à rétablir les fonctions écologiques des cours d'eau. La qualité de l'eau et les régimes d'écoulement sont, par exemple, des facteurs qui influencent directement la réussite des mesures de renaturation. Toujours selon ces publications, il est parfaitement réaliste de penser que la transformation de nos rivières, loin de faiblir, va au contraire s'accélérer, tandis que les principaux facteurs qui ont un impact sur les peuplements piscicoles continueront à demeurer hors de portée des gestionnaires de la pêche !

Le pêcheur intéressé apprendra aussi que **les mesures de restauration de l'habitat piscicole, certes nécessaires, seront probablement insuffisantes pour maintenir les stocks à un niveau qui permettra leur exploitation par la pêche de loisir**. Et que dans le contexte qui voit nos écosystèmes de plus en plus modifiés par les activités humaines, les repeuplements joueront certainement un rôle important, non seulement pour soutenir la demande sociale en matière de pêche, mais également dans des programmes de conservation de la biodiversité !

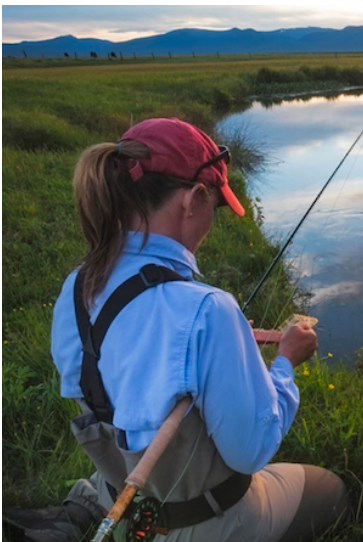
Le même pêcheur s'étonnera encore de trouver des articles qui jugent les repeuplements potentiellement positifs (mais oui !!!), en particulier dans le cadre du réchauffement climatique, parce que la vulnérabilité aux températures élevées de nombreuses espèces de poissons dépend de leur stade de développement ...

En parcourant ces textes, il se verra aussi conseiller de nombreuses actions, souvent complémentaires et dépendantes des potentialités locales. Il y apprendra que ce qu'il faudrait faire ici n'est pas forcément valable ailleurs, contrairement à ce qui lui est imposé dans **l'approche normative** des spécialistes de l'OFEV ou du FIBER !

La conclusion qu'on doit tirer des lectures du pêcheur curieux est finalement assez simple à énoncer : Soit les experts helvétiques de la gestion halieutique, qu'ils soient d'ailleurs issus du secteur privé ou public, **révisent leur discours idéologique**, et acceptent de s'ouvrir à toutes connaissances scientifiques, même si elles heurtent leur conviction militante, soit les cantons et les sociétés de pêcheurs iront chercher l'expertise scientifique qui leur manque si cruellement ... à l'étranger !

Quelques sources :

- K. Lorenzen, B.M. Johnson, S.J. Cooke and I.G. Cowx « *Management of freshwater fisheries: addressing habitat, people and fishes* », R. Arlinghaus, Freshwater Fisheries Ecology, First Edition. Edited by John F. Craig. © 2016
- K. Lorenzen , « Understanding and managing enhancements: why fisheries scientists should care », Journal of Fish Biology (2014)
- F. D. Johnston, M. S. Allen, B. Beardmore, C. Riepe, T. Pagel, D. Huhn and R. Arlinghaus, « How ecological processes shape the outcomes of stock enhancement and harvest regulations in recreational fisheries », Ecological Applications, 28(8), 2018, pp. 2033–2054 © 2018 by the Ecological Society of America



## Sociétés de pêche membres de la FSPG

(MP) Au fil des numéros de l'Info-Pêche, nous vous présentons les sociétés membres de la FSPG. « Les Bouvières » est une toute petite société qui a pris la gestion l'étang du même nom sous convention de délégation de compétences. Cette « micro-société » cherche donc à renforcer ses effectifs. Si votre curiosité est éveillée par la présentation (et l'appel) ci-dessous, n'hésitez pas à la rejoindre !

Bonjour ami(e)s pêcheurs(euses) !

Qui sommes-nous ?



**Valentin**, 29 ans, pilote et gérant immobilier, amoureux et puriste de la pêche de la truite et l'ombre à la mouche et amateur de la perche commune au drop shot et à la mouche.

**Louis**, 24 ans, étudiant en master de biologie, grand passionné de la pêche de la truite aux leurres, au toc et à la « dandi » au cadre.

Nous sommes les gestionnaires de l'**étang de pêche des Bouvières à Verbois**. Ce bel étang d'environ un hectare est l'un des trois plans d'eau mis à disposition par l'État de Genève et accueille truites arc-en-ciel, perches, chevesnes ou carpes.

Étant actuellement deux à nous occuper de l'étang, nous recherchons des pêcheurs

désirant intégrer la Société des Bouvières et s'impliquer davantage dans le milieu de la pêche à Genève afin de nous aider dans les différentes tâches qui découlent de sa gestion.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous accueillons dans cette belle et enthousiasmante aventure !

Ami(e)s pêcheurs(euses) nous avons besoin de vous ! Faire partie d'une société de pêche c'est partager de bons souvenirs halieutiques au bord de l'eau mais aussi autour d'un bon restau !

Si vous êtes intéressé(e)s et désirez plus d'informations, vous pouvez nous écrire un mail à [valofurrer@hotmail.com](mailto:valofurrer@hotmail.com) et nous nous ferons un plaisir de vous offrir un café afin de faire plus ample connaissance.

**A bientôt au bord de l'eau ! Louis et Valentin**



## Statistiques en rivières : 2004 ... et évolution de 2014 à 2016

	2004 ...	2015	2016	2017
<b>Total des permis dont pêcheurs actifs</b>	<b>1014</b> dont <b>561</b> (55%)	<b>980</b> dont <b>704</b> (72%)	<b>899</b> dont <b>620</b> (69%)	<b>860</b> dont <b>573</b> (67%)
<b>Chaque pêcheur "actif" a capturé en moyenne :</b>	<b>2.6</b> truites <b>0.12</b> ombres <b>0.14</b> brochets <b>6.12</b> perches.	<b>2.9</b> truites <b>0.02</b> ombres <b>0.17</b> brochets <b>5.82</b> perches	<b>2.4</b> truites <b>0.05</b> ombres <b>0.13</b> brochets <b>0.73</b> perches	<b>3.3</b> truites <b>0.02</b> ombres <b>0.11</b> brochets <b>3.06</b> perches
<b>Nombre total de captures pour tout le canton</b> (Pour les <b>truites</b> nous avons chaque fois additionné les fario et les arc-en-ciel)	<b>1'469</b> truites <b>66</b> ombres <b>80</b> brochets <b>3'436</b> perches	<b>2'043</b> truites (2'026 F + 17 AEC) <b>17</b> ombres <b>122</b> brochets <b>4'096</b> perches	<b>1'449</b> truites (1'432 F + 17 AEC) <b>29</b> ombres <b>80</b> brochets <b>456</b> perches	<b>1'900</b> truites (1'893 F + 17 AEC) <b>12</b> ombres <b>64</b> brochets <b>1'751</b> perches
<b>Fréquentations totales et moyenne par pêcheur actif</b>	<b>11'214</b> moyenne = <b>20</b>	<b>16'140</b> moyenne = <b>23</b>	<b>13'686</b> moyenne = <b>22</b>	<b>14'139</b> moyenne = <b>25</b>
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois le Rhône	<b>66%</b>	<b>498 = 71 %</b>	<b>429 = 69 %</b>	<b>397 = 69%</b>
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Arve	<b>28%</b>	<b>309 = 44 %</b>	<b>240 = 39 %</b>	<b>204 = 36%</b>
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois l'Allondon	<b>30%</b>	<b>239 = 34 %</b>	<b>225 = 36 %</b>	<b>192 = 33%</b>
Pêcheurs ayant pêché au moins une fois la Versoix	<b>38%</b>	<b>197 = 28 %</b>	<b>168 = 27 %</b>	<b>210 = 37%</b>
<b>Espèces: nombre de captures par cours d'eau</b>	<b>2004 ...</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Le Rhône</b>	<b>Perche:</b> 3'436 <b>Truite:</b> 359 <b>Brochet:</b> 66 <b>Barbeau:</b> pas de données	<b>Perche:</b> 4'095 <b>Truite:</b> 1111 <b>Brochet:</b> 121 <b>Barbeau:</b> 88	<b>Perche:</b> 456 <b>Truite:</b> 418 <b>Brochet:</b> 80 <b>Barbeau:</b> 152	<b>Perche:</b> 1'741 <b>Truite:</b> 942 <b>Brochet:</b> 60 <b>Barbeau:</b> 117
<b>L'Arve</b>	<b>Truite:</b> 496 <b>Ombre:</b> 15	<b>Truite:</b> 467 <b>Ombre:</b> 1	<b>Truite:</b> 373 <b>Ombre:</b> 1	<b>Truite:</b> 340 <b>Ombre:</b> 1
<b>L'Allondon</b>	<b>Truite:</b> 283 <b>Ombre:</b> 12	<b>Truite:</b> 58 <b>Ombre:</b> totalement protégé	<b>Truite:</b> 50 <b>Ombre:</b> totalement protégé	<b>Truite:</b> 71 <b>Ombre:</b> totalement protégé
<b>La Versoix</b>	<b>Truite:</b> 241 <b>Ombre:</b> 35	<b>Truite:</b> 65 <b>Ombre:</b> 13	<b>Truite:</b> 85 <b>Ombre:</b> 27	<b>Truite:</b> 219 <b>Ombre:</b> 11
<b>Autres petits cours d'eau</b>	<b>Aire:</b> fermée depuis 1981 <b>Laire:</b> 7 truites <b>Seymaz:</b> 24 truites <b>Drize:</b> 26 truites <b>Hermance:</b> 14 truites	<b>Aire:</b> 84 truites <b>Laire:</b> 2 truites <b>Seymaz:</b> 126 truites <b>Drize:</b> 87 truites <b>Hermance:</b> 6 truites <b>Foron :</b> 23 truites	<b>Aire:</b> 106 truites <b>Laire:</b> 10 truites <b>Seymaz:</b> 231 truites <b>Drize:</b> 127 truites <b>Hermance:</b> 6 truites <b>Foron :</b> 18 truites	<b>Aire:</b> 53 truites <b>Laire:</b> 9 truites <b>Seymaz:</b> 208 truites <b>Drize:</b> 31 truites <b>Hermance:</b> 17 truites <b>Foron :</b> 7 truites

## Commentaires sur les statistiques « rivières » 2017

(MP) Ci-contre, le tableau des statistiques des années 2015, 2016 et 2017, ainsi qu'à titre de comparaison celles de 2004, année d'introduction du nouveau carnet de contrôle des captures. Comme chacun le sait, les statistiques des captures ne reflètent que partiellement le peuplement réel de nos cours d'eau. Nous vous communiquons ci-dessous nos commentaires sur les tendances qui se dégagent des données de 2017, qui a vu l'entrée en vigueur du nouveau règlement de la pêche en rivières.

- Avec 860 permis payés (899 en 2016), le nombre de permis « rivières » **perd encore 39 unités**. La chute constatée en 2016 (-8%) se poursuit même si la diminution s'est quelque peu ralentie. Alors que 2017 a vu l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation simplifiant la pêche en rivières, l'effet positif escompté n'est malheureusement pas au rendez-vous.
- Le nombre total de fréquentations pour les **573 pêcheurs actifs en 2017** (620 en 2016) augmente de 453 unités à 14'139 (13'686 en 2016), ce qui correspond à une moyenne de 25 sorties par pêcheur (22 en 2016). Cette augmentation trouve deux explications : 2017 fut l'année consécutive à la vidange de Verbois et la diminution du nombre de pêcheurs actifs est compensée par le fait que ces derniers vont plus souvent à la pêche.
- En 2017, le nombre de **truites** capturées sur les rivières du canton a de nouveau augmenté : **1'900** (1'449 en 2016 - année de vidange - qui provoqua une chute spectaculaire de -29%). Le nombre moyen de captures de truites par pêcheur augmente en conséquence et passe à 3.3 en 2017 (2.4 en 2016), ce qui reste très faible.
- Les **perches**, capturées pour leur grande majorité dans le Rhône, remontent enfin à 1'751 spécimens. C'est plus de 3 fois le nombre de perches capturées en 2016 (456 poissons), alors qu'en 2015 on en pêchait plus de 4'000. Il est à espérer que la prochaine reconstruction de la passe à poissons ainsi que la nouvelle gestion des éclusées du barrage du Seujet permettront à moyen terme de retrouver en abondance dans le Rhône genevois **la perche commune, élue poisson de l'année 2019 par la FSP**.
- Au titre des « belles prises » on citera les tailles des **plus grandes truites par cours d'eau en 2017** : Rhône = 86 cm, Arve = 70 cm, Allondon = 48 cm, Versoix = 54 cm. A relever que ces tailles **sont toutes inférieures** à celles constatées en 2016.
- Le plus grand **brochet** capturé en 2017 dans le Rhône mesurait 1m24 (1m03 en 2016).
- Avec 36% des pêcheurs actifs, **l'Arve** poursuit en 2017 sa chute de fréquentation (44% en 2015 et 39% en 2016). Les captures de truites y ont encore diminué : 340 truites en 2017, c'est 33 truites de moins qu'en 2016. 1 seul ombre a été capturé en 2017 en Arve (comme en 2015 et 2016).
- Dès le mois de mars 2017, les « petites » rivières étaient aussi soumises au nouveau règlement de la pêche. **La Versoix** a vu le nombre de captures de truites augmenter fortement à 219 individus (85 en 2016); à l'inverse, les captures d'ombres y ont nettement régressé : 11 poissons (27 en 2016). **L'Allondon** quant à elle, a aussi montré une certaine augmentation du nombre de truites capturées : 71 poissons (50 en 2016). La modification du règlement autorisant 2 truites par jour (1 par jour en 2016) et 10 par année (inchangé), semble avoir eu un effet plus important sur la Versoix que sur l'Allondon. Affaire à suivre ...
- Le total de truites capturées en 2017 dans les **petits cours d'eau**, à savoir l'Aire, la Laire, la Drize, la Seymaz, l'Hermance, le Foron et d'autres petits cours d'eau, a quant à lui diminué pour atteindre 326 poissons (517 en 2016) et s'éloigne très nettement des 748 truites capturées en 2013, année faste. Ces 326 poissons ne représentent plus que le 17% des captures totales de truites dans les rivières du canton.
- En 2017, le nombre de **truites arc-en-ciel** capturées dans les rivières genevoises stagne à **17**, comme en 2016.



# P'TITES NYMPHOS

## Agenda 2019

**AD FSPG:** me 27 février (CS Bécassière - Versoix)  
**Ouverture rivières:** sa 2 mars (apéro à Richelien)  
**Ouverture rivières limitrophes:** sa 9 mars  
**Conférence présidents FSP:** sa 13 avril (Olten)  
**Ouverture de l'ombre:** sa 4 mai  
**Assemblée Délégués FSP:** sa 15 juin (Soleure)  
**Passeport-vacances:** sa 6 juillet (Richelien)  
**Journée Suisse de la Pêche:** sa 31 août (Richelien)

## Pas de chasseur, pas de mort ?

Selon un article sur la régulation de la faune paru dans la Tribune de Genève du 19 décembre 2018, il paraît que Genève régule sa faune sans chasseurs ! Ces types de l'Etat, avec des fusils, qui tirent des centaines de bêtes chaque année, ils font quoi alors ? Et les sangliers "maitrisés" par les balles, ils meurent quand même un peu, non ?

## On nous cache tout, on nous dit rien !

Le Journal de la Côte du 17 janvier 2019 a publié un article étonnant sur une grave pollution survenue dans l'Asse le 29 novembre 2018 suite à un déversement toxique ayant provoqué la mort de 310 kilos de géniteurs de truite fario, fruit de plusieurs années de travail, et 8'500 alevins présents dans les bassins d'élevage de la section de Nyon de la SVPR. Le mutisme général des autorités et des fonctionnaires interrogés par le journaliste sur les causes et les éventuelles suites judiciaires de ce triste épisode confine à l'omerta. La source de la pollution a été localisée non loin de la STEP et des installations de distribution d'eau de la SAPAN ... ceci explique-t'il cela ? Chacun se fera sa propre opinion, mais continuer de cacher ce qu'il s'est réellement passé deux mois après l'accident est tout aussi dévastateur.

## BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône  
CH - 1205 Genève  
Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32  
Email : [info@boutiquedupecheur.ch](mailto:info@boutiquedupecheur.ch)  
Internet : [www.boutiquedupecheur.ch](http://www.boutiquedupecheur.ch)

## Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



## Changement à la tête de FIBER

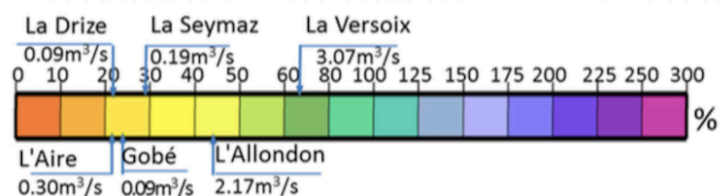


Depuis octobre 2018, **Philip Dermond**, biologiste de formation et passionné de pêche, est le nouveau directeur du Bureau suisse de conseil pour la pêche (FIBER). Philip travaille depuis 2015 à une thèse de doctorat à l'Eawag sur

le comportement migratoire des truites dans la région du lac des Quatre-Cantons et sa soutenance est prévue pour le printemps 2019. Il vient succéder à Sébastien Nusslé qui a quitté FIBER pour se consacrer à de nouvelles activités dans un bureau d'études environnementales. Nous souhaitons à tous deux plein succès dans leur avenir professionnel.

## Bienvenue dans le nouveau monde

Alors que les pêcheurs ont déserté, pour cause de fermeture de la pêche, les berges des rivières genevoises, le déficit en eau continue ! Le bulletin hydrologique mensuel du SECOE l'atteste sans doute possible : les débits moyens mensuels des petits cours d'eau en plaine représentent entre 20% et 30% de leurs moyennes mensuelles inter-annuelles (voir illustration ci-dessous). La FSPG remercie par avance l'OFEV de bien vouloir expliquer à l'Etat de Genève comment revenir aux rivières de jadis, ou d'antan, ou d'il était une fois ...



## Le CERN pollueur de l'Allondon

Cela fait des années que les pêcheurs de l'AAPPMA de Thoiry mais aussi ceux de la FSPG le dénoncent. Cette fois, la pollution de l'Allondon par les systèmes de refroidissement du CERN, via le ruisseau du Lion, est attestée officiellement par le dernier rapport du SECOE (<https://www.ge.ch/document/eau-rapports-scientifiques-etat-sante-rivieres/telecharger>). Faudrait-il une plainte devant les tribunaux pour qu'un assainissement rapide soit réalisé ? Et qu'un dédommagement à la hauteur du tort piscicole constaté soit obtenu ?



## Coup de chapeau !

La FSPG se réjouit de relever le fort engagement politique en faveur des milieux aquatiques de l'ancienne vice-présidente du Grand-Conseil, l'ex-députée PDC **Christina Meissner**. Cette dernière a déposé le 5 mars 2018 la motion: [M2457 Partageons les eaux du Léman pour sauver nos rivières !](#) qui propose d'alimenter nos voisins en eau du lac Léman pour limiter les pompages aux sources des rivières transfrontalières. L'étude de cette motion et les auditions de l'Etat, des SIG et des autorités compétentes au niveau du bassin franco-valdo-genevois, ont permis de mettre en lumière les enjeux au niveau du bassin lémanique et l'urgence climatique à trouver tous ensemble des solutions durables. La motion a été finalement adoptée par le Grand-Conseil le 25 janvier 2019 par 60 voix favorables et 20 abstentions. La balle est maintenant dans le camp du Conseil d'Etat pour passer de l'abstrait au concret !

## Oui à la protection des grosses truites femelles !

Pas un mois ne passe sans que des publications ne mettent en avant l'immense perte que constitue le prélèvement volontaire des grosses truites fario femelles. Leur capacité à investir dans la reproduction est en effet sans commune mesure avec les poissons plus jeunes. Le rapport est même totalement disproportionné, tant il leur est favorable ! Nous attendons donc que le SLRP prenne la mesure de l'importance de ces gros poissons, et intervienne rapidement en faveur de leur protection !

## L'UDC contre les pêcheurs !

Albert Rösti, président de l'UDC Suisse et Conseiller national, a déposé un texte visant à affaiblir la loi sur les forces hydrauliques. Cette initiative parlementaire, actuellement en consultation, demande que les centrales hydrauliques existantes ne soient plus tenues de compenser les atteintes qu'elles font subir aux milieux naturels dignes de protection. Pro Natura, Aqua Viva, le WWF Suisse, ASPO/BirdLife Suisse et la Fédération Suisse de Pêche FSP sont résolument opposés à cette modification de la Loi sur les forces hydrauliques. Les ONG demandent que les exploitants des centrales hydrauliques s'acquittent enfin de leurs obligations en matière de protection de la nature et du paysage, donc une compensation des dégâts infligés aux écosystèmes. A noter qu'Albert Rösti est également président de l'Association pour l'aménagement des eaux. Qui a dit « lobby » ??

## Nant de Pralie : déjà des frayères !

Récemment aménagé afin de soutenir la reproduction naturelle de la truite fario sur le parcours supérieur de l'Allondon, le Nant de Pralie nous a offert un cadeau inespéré dès la première saison de reproduction, prouvant une fois de plus la formidable résilience des habitats aquatiques lorsqu'ils sont aménagés avec compétence par le SLRP et ses mandataires. En effet, 3 frayères ont été identifiées sur ce petit cours d'eau dès l'hiver 2018-2019. Un événement très réjouissant pour les futurs gestionnaires de ce ruisseau piscicole.



## Confédération et populations locales ne partagent pas les mêmes dogmes

A chaque fois, le scénario se répète. Systématiquement, la ligne dure de la protection des animaux, en particulier celle de la Confédération, **échoue à convaincre le peuple**. Cette fois, c'était le canton d'Uri, qui s'est opposé, avec près de 70% des votants, à la protection intégrale des **grands prédateurs, dont le loup**. Après le refus d'un second parc national sans cueillette ni pêche, d'un procureur pour les animaux à Zurich, et l'abandon de possibles tirs de régulation des sangliers par des volontaires auxiliaires à Genève, c'est toute une vision de la nature qui semble prendre sa place dans ce pays. Celle de ceux qui croient qu'il est toujours possible d'intégrer les activités humaines à la préservation de l'environnement. Elle semble s'imposer sur celle de ceux qui souhaitent les exclure. **Visiblement, tout devrait se négocier dans ce pays, même le statut de protection de certaines espèces, et c'est tant mieux !**





## Journal Suisse de la Pêche: février 2019 (extraits)

### La perche commune élue « Poisson de l'année 2019 »

*La perche commune est le mets de poisson le plus apprécié de Suisse. Mais quasiment aucun non-pêcheur connaît vraiment ce poisson. C'est pourquoi la Fédération Suisse de Pêche a élu la perche commune "Poisson de l'année 2019 ».*

### Une perche au bout de la ligne et le pêcheur sourit d'allégresse

Cette joie n'est pas surprenante car ce poisson est le plus populaire de Suisse non seulement pour les pêcheurs, mais aussi pour les gourmets et donc la gastronomie. Mais avec des conséquences inévitables : les captures de près de 250 tonnes annuelles des pêcheuses et pêcheurs professionnels suisses ne couvrent de loin pas la demande. La consommation actuelle est environ dix fois supérieure. Ce besoin supplémentaire doit être satisfait par des importations d'Europe du Nord et de l'Est. Cette situation très attractive a aussi encouragé de grands projets d'aquaculture en Suisse. Il est probable que la production de perches de pisciculture va bientôt dépasser les captures de perches sauvages. Toutefois la perche issue de la pêche demeure meilleure qualitativement. C'est pour cette raison que ce poisson est un ambassadeur séduisant pour revendiquer des habitats naturels.



### Brillance versus piquants

Mais à quoi ressemble ce poisson qui atterrit le plus souvent dans nos assiettes sous forme de filets ? La perche adopte les motifs du zèbre puisque des bandes verticales parcourent son corps. Ses nageoires caudale, anale et pelviennes ajoutent une intense touche de couleur orange sur un fond scintillant de teinte laiton à vert brillant et parfois même orné d'un reflet bleu ciel. Ses deux nageoires dorsales en imposent lorsqu'elles se dressent majestueusement. Grâce à sa morphologie elle sait se défendre et se protéger des prédateurs : une partie de ses nageoires porte des piquants acérés et ses opercules arborent des aiguillons.

### Porteuse de records et très adaptable

Les perches communes sont répandues quasiment au niveau mondial et appartiennent à l'ordre des Perciformes qui, avec plus de 9'300 espèces et 150 familles, est le groupe d'animaux vertébrés le plus riche en espèces. Le poisson de l'année 2019 fait partie de la famille des Percidés. Elle est présente en Europe et en Asie depuis au moins 23 millions d'années. Grâce à sa capacité d'adaptation, la perche commune se maintient dans pratiquement tous les types de milieux aquatiques et zones climatiques.



### Aide à la reproduction pour la perche commune

*Contrairement à beaucoup d'autres espèces de la faune piscicole de Suisse, la perche commune n'est pas menacée. Toutefois, la taille des populations, la croissance et le rendement piscicole ont diminué sur de nombreux lacs suisses. Des mesures adéquates doivent être trouvées.*

En Suisse, la perche commune vit pratiquement dans tous les lacs du Plateau et des Préalpes. Les années 70 furent une période faste mais depuis lors, un recul des populations a été constaté, probablement aussi suite à la réduction hautement efficace des nutriments dans les stations d'épuration. La réduction des nutriments diminue la quantité de plancton dont se nourrissent non seulement les juvéniles de perches, mais également tous les poissons fourrage, qui deviennent à leur tour la nourriture des perches adultes.

### La FSP se bat en faveur des habitats

« La FSP se bat pour des eaux en bonne santé et aptes à remplir leur fonction écologique en tant qu'habitat piscicole ». Cela consiste à restaurer les habitats qui ont été amoindris par l'exploitation de la force hydraulique ou affectés par une pollution chronique des eaux par des substances chimiques. Également le

changement climatique, en particulier la modification de la faune et la flore subaquatiques, préoccupe la FSP. Depuis 2011, la révision âprement acquise de la Loi suisse sur la protection des eaux fournit le cadre contraignant permettant d'interconnecter à nouveau les lacs, fleuves et rivières, d'améliorer leur diversité structurelle et d'atténuer les effets néfastes de la gestion par éclusées.

### Aide à la reproduction

Dans les milieux aquatiques de Suisse, la plupart des populations de perches frayent de mars à mai. Les perches femelles ne construisent pas de nid pour leur descendance. Elles déposent de longs rubans de ponte atteignant jusqu'à deux mètres et à des profondeurs de deux à dix mètres qui sont généralement fécondés par plusieurs mâles. Afin que ces quasi 300'000 œufs ne s'enfoncent pas dans le fond et soient suffisamment alimentés en oxygène, les femelles enroulent ces rubans de ponte élastiques, rappelant les pontes de crapaud, autour des plantes aquatiques, de branches ou d'arbres immergés. Si les supports pour la ponte sont rares à cause du manque de plantes aquatiques adéquates, cela peut sensiblement compromettre une population locale. De ce fait, dans le lac de Constance et beaucoup d'autres lacs, il existe une tradition qui veut qu'on immerge des sapins de Noël et des branchages afin de favoriser la reproduction de la perche commune.



### Un vin dédié au poisson de l'année 2019

Des zébrures verticales, un dos scintillant de bleu et de jaune, une nageoire dorsale déployée - celui qui observe l'étiquette de ce Riesling Sylvaner raffiné et qui s'y connaît un peu en poissons, reconnaît immédiatement le lien entre ce précieux liquide et le Poisson de l'année 2019. Ce détail de la perche commune orne la bouteille issue du cellier GVS de Schaffhouse. Ce Riesling a été élu en 2010 meilleur Riesling-Sylvaner de Suisse ! Il est issu du terroir particulier (Räckedorn) du vignoble de Gäschingen. Pour la FSP c'est une raison suffisante pour faire de ce fin breuvage une édition spéciale dédiée au poisson de l'année 2019. Car quoi de meilleur qu'un puissant Sylvaner pour accompagner de délicats filets de perches ? La bouteille au prix de 16.50 CHF peut être commandée par e-mail à l'adresse [info@sfv-fsp.ch](mailto:info@sfv-fsp.ch) ou via le formulaire de commande. 2.- CHF par bouteille seront versés pour soutenir le projet "Les pêcheurs font école ».



Un Sylvaner qui convient parfaitement à un mets de perches

### Entretiens avec les parlementaires

**Des membres de toutes les fractions du Parlement fédéral se sont inscrits au traditionnel dîner de poisson de la Fédération Suisse de Pêche FSP. Ce dîner a eu lieu durant la troisième semaine de la session d'hiver.**

Le président central de la FSP et Conseiller aux États Roberto Zanetti s'est réjoui de pouvoir saluer autant de collègues, à la limite de capacité de la salle réservée pour l'occasion. La recette se révèle adéquate et a acquis une bonne réputation parmi les membres du Conseil national et du Conseil des États : un dîner de poisson, de courtes informations de la FSP et des discussions entre les membres du Parlement et le bureau directeur de la FSP.

Cette année, lors d'un court exposé, Samuel Gründler a évoqué l'été caniculaire 2018 et les conclusions qu'on a pu en tirer. Stefan Wenger a expliqué la nécessité d'une migration piscicole ininterrompue vers l'amont et vers l'aval. Philipp Sicher s'est exprimé sur la menace qu'exercent les pesticides sur les eaux et l'importance des deux initiatives populaires en cours. Cet événement a montré à nouveau que la meilleure forme de communication reste encore et toujours l'entretien individuel et les rencontres interpersonnelles.



Des parlementaires attentifs lors du dîner de poisson de la FSP



## Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement  
Travaux spéciaux  
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - [www.scrasa.ch](http://www.scrasa.ch)

***Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?  
Que la société de pêche « Les Bouvières » rassemble 80 membres ?***

### Sociétés membres :

Amicale TOS-Lémanique  
Geneva Street Fishing GSF  
L'Hermance

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT  
Amicale des Pêcheurs du Lac APL  
Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

La Loutre (section pêche)  
Les Tanneurs  
Les Bouvières

### **DEMANDE D'ADHESION**

(No 83 - Février 2019)

Nom/ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Lieu/No Postal : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### **Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:**

Je désire adhérer à la société : \_\_\_\_\_ (écrire le nom de la société)  
(Votre demande sera transmise au président de la société)

Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 60.- par année)

Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac\* rivière \*

Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)  
Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) \* entourez ce qui convient

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### FSPG

AMICALE TOS-Lémanique  
AMICALE DE LA TOUVIERE  
LES BOUVIERES  
GENEVA STREET FISHING  
LA LOUTRE  
LES TANNEURS  
APL - Lac Léman  
L'HERMANCE  
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

EBENER Christophe

MAZZOLA Maurice

LEROY Stéphane

FURRER Valentin

BEL Steve

BECK Stéphane

FAVRE Michel

LUCHETTA Lydia

MOOSER Nicolas

DOS SANTOS Manuel

[christophe.ebener@fspg-ge.ch](mailto:christophe.ebener@fspg-ge.ch)

[maurice.mazzola@bluewin.ch](mailto:maurice.mazzola@bluewin.ch)

[s.leroyx1@gmail.com](mailto:s.leroyx1@gmail.com)

[valentin@fspg-ge.ch](mailto:valentin@fspg-ge.ch)

[gvastreetfishing@gmail.com](mailto:gvastreetfishing@gmail.com)

[stephane.beck@gva.ch](mailto:stephane.beck@gva.ch)

[mfavre@romandie.com](mailto:mfavre@romandie.com)

[amicalepecheursapl@gmail.com](mailto:amicalepecheursapl@gmail.com)

[nicolas.mooser@gmail.com](mailto:nicolas.mooser@gmail.com)

[masantos@bluewin.ch](mailto:masantos@bluewin.ch)

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur [www.fspg-ge.ch](http://www.fspg-ge.ch)

Site de la Fédération Suisse de Pêche [www.sfv-fsp.ch/?L=1](http://www.sfv-fsp.ch/?L=1)

QR-Code vers le site Internet de la FSPG: =>

